

Compte rendu de la réunion du 20 Novembre 2019

Présents : DUBOURDIEU D FORT S DIJKSTRA G CLAVERIE C SCARAVETTI H
GALISSON N DESANGLES V GARZELLI E KUBIAK C TRINTIGNAC L

Excusé : DUFFAU J-M

Secrétaire de séance : DESANGLES Véronique

- Le compte rendu de la réunion du 19 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité
- La plantation des arbres devant le château (côté Noulens), est prévue pour le jeudi 21 novembre.
- Projet de périmètre du SAGE Neste et Rivières de Gascogne.
La commune approuve à l'unanimité son appartenance à ce périmètre.
- Syndicat d'Intérêt scolaire.
Après l'adhésion de Dému et la modification des statuts, le système de calcul de la participation de chaque commune a dû être changé, elle est basée dorénavant sur le nombre d'enfants scolarisés domiciliés dans chacune des communes.
- Carte communale.
Monsieur le Maire fait un compte rendu de la réunion de démarrage avec le bureau d'études Paysage :
La première étape consiste en un diagnostic des équipements et réseaux existants, La deuxième étape sera un diagnostic agricole et rural qui permettra de disposer d'un état des lieux de l'activité et de pouvoir anticiper sur les futurs développements et projets.
Le 11 décembre prochain une visite sur le terrain (avec les élus et le bureau d'étude) est planifiée, elle sera suivie d'une réunion avec les acteurs du domaine agricole.
Le projet d'aménagement viendra par la suite (proposition d'après les dominantes retenues).
- Rénovation des portes du château côté cour.
Deux devis sont proposés, celui de M. Piton est retenu à l'unanimité.
Le devis de M. Lasportes pour la pose de gouttières au-dessus de la distillerie est retenu à l'unanimité.
Des devis seront demandés pour la peinture des portes (entrée château et salle des fêtes côté cour et fenêtre salle de réunion et mairie côté cour).
- Questions diverses
La date de la fête de Noël pour les enfants est fixée au 15 décembre.

Il est demandé de se renseigner sur le propriétaire, voisin de Serge Fort afin de lui adresser un courrier lui demandant d'entretenir le terrain et la haie qui les sépare.

Le projet présenté par « Culture pour tous » a été élu au Budget participatif à hauteur de 7 000 €.

T.S.V.P →

Voirie . Une buse est bouchée à côté de chez Barton et l'eau passe sur la route.
Vers chez Zannetin, il n'y a plus de bas-côté, les fossés doivent être curés.

Le gyrophare du tracteur doit être réparé.

Le comité des fêtes souhaitant rouvrir le bar communal le dimanche matin, il est convenu que si ce projet se réalise et perdure, la convention de location devra être modifiée en ce sens.

Le comité des fêtes s'engage à communiquer à la mairie les dates d'ouverture du bar pour faciliter la gestion de l'occupation des locaux communaux.

La date des vœux de la Mairie est arrêtée au 11 janvier 2020.